

Santé

Témoignages issus de l'enquête Dites-nous:

« Où vont-ils mettre l'hôpital ? Pour le moment, je peux y accéder en bus, mais s'il ferme, comment est-ce que j'irai me faire soigner ? »

« Il est déjà très compliqué pour les personnes à mobilité réduite de se déplacer, mais lorsqu'une voiture prend toute la place sur le trottoir, cela devient juste impossible. »

« Il manque des plaines de jeux dans les quartiers. Il n'y a pas vraiment d'espaces verts où l'on peut se promener avec les enfants, se détendre, se reposer. »

Notre analyse :

Notre hôpital de proximité est menacé. Son maintien est une priorité non négociable pour Ecolo +. Nous ne pouvons accepter qu'un projet politique de Benoit Lutgen (cdH) et Philippe Courard (PS) à plus de 350 millions d'euros prenne le dessus sur une vision orientée santé publique au profit des habitants de la Province de Luxembourg.

Sous cette législature, Ecolo a démontré de manière constante son attachement à l'hôpital d'Arlon. Nous sommes par exemple à l'initiative de la Commission communale visant à étudier une sortie de l'intercommunale Vivalia pour sauver l'hôpital d'Arlon au travers d'un partenariat transfrontalier avec les institutions de soins du Grand-Duché de Luxembourg. Nous regrettons le manque d'investissement de la majorité actuelle dans cette commission (refus dans un

premier temps de la mettre en œuvre puis une seule réunion quand nous avons relancé la proposition...) pourtant porteuse de solutions pour notre hôpital.

En parallèle, il s'agit d'agir, dès aujourd'hui, afin de maintenir la présence de professionnels de la santé (médecins généralistes, spécialistes, paramédicaux...) sur la Commune.

Notre volonté est aussi de miser sur un cadre de vie porteur de santé. Des logements vont être aménagés ? Prévenons les pollutions intérieures, les accidents domestiques, etc., et travaillons avec les habitant-e-s des logements.

Une nouvelle école est en projet ? Réfléchissons à l'accessibilité, à la sécurité routière, à la circulation autour de l'école pour tous les usagers et toutes les usagères (piéton-ne-s, cyclistes, automobilistes), aux aménagements des carrefours et des passages piétons tout proches, etc. Des problèmes de harcèlement à l'école ? Travaillons avec les enseignants à la résolution des problèmes.

Nos propositions :

Maintenir et faciliter l'accès aux soins de santé

- **Maintenir l'hôpital d'Arlon**, en étudiant les possibilités de partenariat avec le Grand-Duché de Luxembourg si le projet Vivalia 2025 perdure.
- **Soutenir la mise en place de structures médicales collectives** qui répondent de plus en plus à une demande des acteurs de la santé en participant aux appels à projet dans ce domaine.

Faciliter l'accès à une alimentation de qualité et au sport pour toutes et tous

- **Promouvoir une alimentation de qualité au sein des services collectifs** en privilégiant les aliments sans pesticides, de saison et locaux, au sein des cantines scolaires, des crèches, des maisons de repos et de soins. L'ensemble des acteurs concernés seront impliqués dans la mise en place d'un plan « alimentation-santé ».
- **Encourager le développement de potagers collectifs** en mettant à disposition des terrains communaux dans les quartiers. Développer les plantations de fruitiers dans les aménagements collectifs.
- **Étoffer l'offre sportive** (activités et équipements) afin de rendre le sport accessible à toutes et tous : installer un terrain de sports dans chaque village, étendre les heures d'ouverture des infrastructures afin de les rendre réellement accessibles (ouverture de la piscine de la Spetz en soirée...).
- **Faciliter la pratique du vélo et de la marche à pied dans la vie de tous les jours, pour tous, y compris ceux à la mobilité réduite** en veillant à l'aménagement, à la verdurisation et la sécurisation des trottoirs et des pistes cyclables. Promouvoir des formations « vélo » pour les élèves de toutes les écoles et pour les adultes. Aider à la disponibilité de vélos pour tous (mise à disposition, vélos de récupération...). Prévoir des parkings sécurisés à vélos dans les quartiers.
- **Rendre l'eau potable accessible à tous gratuitement, au minimum lors des périodes de chaleur**, notamment : lors des festivités, dans les lieux publics, au sein du secteur Horeca...

Promouvoir un environnement de vie sain

- **Garantir l'accès à un espace vert de qualité** à moins de 10 minutes à pied pour chaque habitant-e.
- **Veiller à l'amélioration des logements**, tant publics que privés, en facilitant les activités de rénovation et de sensibilisation. Une attention particulière est à porter à la qualité de l'air ambiant.
- **Éviter l'épandage de produits phytosanitaires toxiques à proximité des habitations et des lieux communautaires** comme les terrains de sport, les écoles, etc. Par la mise en place d'une charte ou un règlement communal visant en premier lieu à interdire l'épandage des produits lors d'activités prévues sur ces espaces et ensuite à la mise en place d'une zone tampon cultivée sans produits phytosanitaires.
- **Limiter le bruit et les autres désagréments liés au trafic routier à proximité des habitations** en limitant la vitesse autorisée, en organisant clairement la circulation pour éviter les traversées inutiles des quartiers d'habitation.
- **Développer une Commission consultative « santé »** rassemblant les acteurs du secteur et des habitants afin de développer des projets de promotion de la santé. Soumettre l'ensemble des projets susceptibles d'avoir un impact sur la santé à cette Commission.

Prévenir les impacts du changement climatique sur la santé

- **Mettre en place un plan de suivi « canicule »** à l'attention des aînés et des personnes vulnérables en cas de vague de chaleur, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la santé.

- **Créer des cours d'école « oasis »** : débitumer et végétaliser les cours d'école.

Faire de la santé une politique communale transversale

- **Développer une politique communale de promotion de la santé** : des collaborations seront construites avec le Centre Local de Promotion de la Santé et l'observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg.
- **Intégrer le Réseau Ville Santé de l'OMS** et contacter les communes travaillant déjà en ce sens afin de relancer un réseau de "Communes en Santé" en Wallonie et à Bruxelles.